

**DOSSIER DE CANDIDATURE 2022**

1. **Coordonnées du contact**

|  |
| --- |
| Nom : ……………………………………………………………………………………………….  Prénom :…………………………………………. |
| Date de naissance :…………………………….. |
| Lieu de naissance : …………………………….. |
| Régime matrimonial :  Si marié, entourer le type de régime :   * [Communauté légale réduite aux acquêts](http://droit-finances.commentcamarche.net/contents/1079-regime-matrimonial-les-differents-regimes#communaute-legale-reduite-aux-acquets) * [Séparation de biens](http://droit-finances.commentcamarche.net/contents/1079-regime-matrimonial-les-differents-regimes#separation-de-biens) * [Communauté universelle](http://droit-finances.commentcamarche.net/contents/1079-regime-matrimonial-les-differents-regimes#communaute-universelle) * [Participation aux acquêts](http://droit-finances.commentcamarche.net/contents/1079-regime-matrimonial-les-differents-regimes#participation-aux-acquets) |
|  |
| Adresse postale personnelle :……………………………………………………………………… |
| …………………………………………………………………………………………………………. |
| E-mail perso :………………………………………………………………………………………… |
| Tél. portable :………………………………………………………………………………………… |
|  |
| Membre Réseau Entreprendre ?  Membre Initiative ? |
| En activité/ retraité (barrer)  **JOINDRE UNE PIECE D’IDENTITE**  **JOINDRE UNE PHOTO EN FORMAT JPEG** [abab@businessbooster.fr](mailto:abab@businessbooster.fr) |

1. Type d’investissement
2. **Je souhaite investir à titre personnel**
3. **Je souhaite investir via une société**

|  |  |
| --- | --- |
| **Personnes morales**  **Nom de l’entreprise** : |  |
| Adresse complète : |  |
| Tél. professionnel : |  |
| Site Internet : |  |
| e-mail professionnel :  **Joindre le KBIS DE L’ENTREPRISE** |  |

1. **Domaines d’expertise (entourer les domaines )**

**(information utile pour le choix des instructeurs)**

|  |
| --- |
| * [**Artisanat**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/travailler-dans-l-artisanat-@/article.jspz?id=61068) * **Assurance** * [**Beauté et bien-être**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/quand-beaute-rime-avec-emploi-@/article.jspz?id=61600) * **Banque** * [**Chaudronnerie**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/chaudronnerie-@/article.jspz?id=61958) * [**Communication**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/la-fonction-communication-@/article.jspz?id=143321) * [**Décoration d'intérieur**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrez-l-envers-du-decor--@/article.jspz?id=61191) * [**Design industriel**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/design-industriel-@/article.jspz?id=61616) * [**Développement durable**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/travailler-dans-le-developpement-durable-@/article.jspz?id=61067) * [**E-commerce**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/partez-a-la-decouverte-du-e-commerce-@/article.jspz?id=61057) * **Expertise comptable / Audit** * [**Fonction publique**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/accedez-a-la-fonction-publique-@/article.jspz?id=61063) * [**Grande distribution**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/entrez-dans-l-univers-de-la-grande-distribution-@/article.jspz?id=61602) * [**Hôtellerie**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/lancez-vous-dans-l-hotellerie--@/article.jspz?id=61064) * [**Humanitaire**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/l-humanitaire-un-vaste-horizon-de-metiers-@/article.jspz?id=61363) * [**Immobilier**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/entrez-dans-l-immobilier--@/article.jspz?id=61364) * [**Informatique**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/s-orienter-vers-l-informatique-@/article.jspz?id=61066) * **Service web / référencement /e commerce** * [**International**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/envolez-vous-pour-l-etranger--@/article.jspz?id=61062) * [**Industrie alimentaire**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/industrie-alimentaire-@/article.jspz?id=61709) * [**Infrastructure ferroviaire**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/infrastructure-ferroviaire-@/article.jspz?id=61805) * [**Logistique et e-commerce**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/logistique-et-e-commerce-@/article.jspz?id=61194) * [**Métallurgie**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/metallurgie-@/article.jspz?id=61710) * [**Métiers du médicament**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-metiers-du-medicament-@/article.jspz?id=61061) * [**Nautisme**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/nautisme-@/article.jspz?id=61934) * [**Nettoyage industriel**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/nettoyage-industriel-@/article.jspz?id=61865) * **Numérique** * **Médical** * [**Paramédical**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/paramedical-un-secteur-qui-a-le-vent-en-poupe-@/article.jspz?id=61065) * [**Restauration**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/goutez-aux-metiers-de-la-restauration--@/article.jspz?id=61365) * [**Sécurité**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/securite-des-metiers-a-responsabilites-@/article.jspz?id=61608) * [**Secteur d'activité et métiers liés à la chaine alimentaire**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/secteur-d-activite-et-metiers-lies-a-la-chaine-alimentaire-@/article.jspz?id=61631) * [**Secteur des animaux de compagnie**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/secteur-des-animaux-de-compagnie-@/article.jspz?id=61758) * [**Secteur des métiers de bouche**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/panorama-du-secteur-des-metiers-de-bouche-@/article.jspz?id=61193) * [**Secteur du grand âge**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/tournez-vous-vers-le-secteur-du-grand-age--@/article.jspz?id=61613) * [**Secteur du jeu et des jouets**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/a-l-assaut-du-monde-du-jeu-et-des-jouets--@/article.jspz?id=61070) * [**Services à la personne**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-services-a-la-personne-un-secteur-qui-recrute-@/article.jspz?id=61069) * [**Stylisme**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/stylisme-et-creation-des-metiers-en-vogue-@/article.jspz?id=61192) * [**Textile, mode et luxe**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/textile-mode-et-luxe-@/article.jspz?id=61058) * [**Tourisme**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/tour-d-horizon-sur-les-metiers-du-tourisme-@/article.jspz?id=61060) * [**Transport**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/transport-@/article.jspz?id=61908) * [**Transport ferroviaire**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/transport-ferroviaire-en-france-@/article.jspz?id=61792) * [**Univers de l’enfant**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/plongez-au-c-ur-de-l-univers-de-l-enfant-@/article.jspz?id=61059) * [**Urbanisme**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/urbanisme-@/article.jspz?id=61503) * [**Web**](http://www.pole-emploi.fr/candidat/le-secteur-du-web-@/article.jspz?id=61603) * **Autre (préciser) :** |

1. **Parcours professionel antérieur**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Dates | Nom Entreprise | Secteur d’activité | Fonction |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

1. **Compétences**

* **Achats**
* **Administration**
* **Audit / Expertise comptable**
* **Commercial**
* **Communication**
* **Direction générale**
* **Direction technique**
* **Distribution**
* **Finance**
* **Gestion**
* **Gouvernance**
* **International – Import/Export**
* **Juridique**
* **Logistique**
* **Management**
* **Marketing**
* **Informatique**
* **Reprise d’entreprise**
* **RSE**
* **Ressources Humaines**
* **Autres (préciser) :**

1. **Par quel intermédiaire avez-vous connu ABAB ?**
2. **Formation**
3. **Loisirs**
4. **Engagements associatifs**
5. **Pour quelles raisons postulez-vous au réseau ABAB ? ( motivations personnelles et professionnelles.)**
6. **Secteurs d’investissement privilégiés**
7. **Un conseil aux jeunes entrepreneurs (1 phrase)**

**BULLETIN D'ADHESION**

**Je souhaite adhérer à l'Association ATLANTIC BUSINESS ANGELS BOOSTER et lui apporter ma contribution en participant aux comités de sélection de mon choix et en respectant deux des trois critères suivants :**

* + Investir sur mes fonds propres au moins 10 000 € par an dans des entreprises à potentiel et accompagner leur(s) dirigeant(s) et assurer intégralement le risque de l’actionnaire
  + Apporter, bénévolement, au porteur de projet mon expérience, mon expertise et mes relations ;
  + Instruire au moins un dossier chaque année.

D’autre part, je m’engage à apporter mon expertise sur tous les thèmes de la gouvernance de l’association.

Je signe la charte de déontologie jointe ci-après.

Je joins au dossier cotisation annuelle de **200 €uros pour l’année 2022.**

Je m’engage à verser, lors de chaque investissement que je ferai dans le cadre d’ABAB, une cotisation variable (ci-après la « Cotisation Variable BA ») d’un montant proportionnel au montant que j’aurai investi dans la société (ci-après « Participation ABAB »). Au 08/06/2022, la Cotisation Variable BA s’élève à 1% du montant investi.

Dans le cas où je ne souhaiterais plus adhérer à l’Association ABAB, je m’engage cependant :

* + À régler à ABAB chaque année les frais qui pourraient m’être facturés dans le cadre du suivi de mes participations (100 euros par an).
  + Si j’investis pour un nouveau tour dans une des Participations ABAB, à verser une cotisation variable qui s’élève, au 1er janvier 2022, à 3% du montant investi (la « Cotisation Variable Non Membre Actif ») ;
  + Au moment de la sortie des Participations  ABAB dans lesquels je suis investisseur, à participer financièrement, proportionnellement à mon investissement dans cette société, aux frais qu’ABAB aurait à supporter dans le cadre de cette sortie (notamment pour des consultations d’ordre juridique, comptable ou fiscal).

En cas d’accident de la vie (barrer la mention non retenue),

* + Je souhaite que mes ayants-droits soient contactés par ABAB pour qu’il leur soit proposé une cession des titres que je possède dans les Participations ABAB. Par défaut, et sauf écart manifeste, cette cession aux autres membres ABAB pourra leur être proposée sur la base de la valorisation lors de la dernière augmentation de capital.
  + Je ne souhaite pas que mes ayants-droits soient contactés par ABAB. J’envisage qu’ils conservent les titres jusqu’à la sortie naturelle de la Participation d’ABAB. Ils devront toutefois s’acquitter des cotisations.

Il est bien entendu que ce souhait exprimé au moment de mon adhésion permettra aux représentants d’ABAB d’entrer en contact plus aisément le cas échéant avec mes ayants-droits mais qu’il n’est ni irréversible, ni ne constitue une obligation de rachat des titres par les autres membres ABAB.

**Votre adhésion sera confirmée après acceptation de votre dossier par le conseil d’administration.**

Nom/ Prénom :

Fait à ....................., le Signature

1. **Charte de déontologie**

*La charte de déontologie de l'Association a pour objet de définir les engagements moraux qui régissent les rapports entre l'Association* ***Atlantic Business Angels Booster,*** *les Business Angels adhérant à l’Association et les porteurs de projet (créateurs, dirigeants ou repreneurs d'entreprises) qui font appel à eux . Elle doit être acceptée et signée par tout adhérent de l'Association lors de son adhésion, par tout porteur de projet et par tout Business Angel.*

**Engagement de l’Association :**

L'Association Atlantic Business Angels Booster a pour vocation de favoriser le développement économique local par le financement et l’accompagnement d’entreprises à potentiel et de permettre au plus grand nombre de personnes concernées d’accéder au métier de business angel . Pour ce faire, elle met en relation des porteurs de projets et des business angels ; elle recherche et sélectionne les projets ; elle contribue à la professionnalisation des acteurs, notamment par la formation,  et met à disposition des membres son réseau de business angels.

Elle entend être avant tout un service de proximité au bénéfice des entreprises de la Région Pays de la Loire; elle se fait un devoir d’inciter ses membres à la prise de risques en même temps qu’à la recherche de la rentabilité ; les prestations qu’elle délivre sont entièrement gratuites.

**Engagement des adhérents :**

Business angels et porteurs de projet partagent l'esprit d'entreprise. Leurs relations sont "intuitu personnae" et basées sur la confiance et le respect réciproques. Ils s'engagent mutuellement sur la transparence de leurs intentions.

L'intervention de l’Association a pour objet de faciliter la mise en relation entre porteurs de projet et business angels. Elle ne peut en aucun cas conseiller l'une ou l'autre des parties et elle s'engage à ne pas s'immiscer entre elles après cette mise en relation.

Les parties le reconnaissent et renoncent explicitement à toute action visant à mettre en cause une quelconque responsabilité de l'Association.

Dès formalisation d'un accord, les deux parties s'engagent à informer sous quinzaine le bureau de l'Association en la personne de son Président et à lui fournir les éléments d'information concernant la prise de participation.

Les cotisations fixes et Cotisations Variables versées par les membres ne pourront donner lieu à aucun remboursement quelque soit le motif.

En préalable à leur adhésion, il sera demandé aux impétrants de certifier sur l'honneur qu'ils n'ont fait l'objet d'aucune condamnation ou d'en déclarer la nature. Le Conseil d'Administration se réserve le droit, dans ce cas, de refuser l'adhésion.

Tout membre s'engage à respecter une stricte confidentialité quant aux informations fournies par l’Association ou recueillies dans le cadre de celle-ci. Elle doit être respectée pendant une durée de 5 ans après son éventuelle sortie, qu'elle soit volontaire ou prononcée par l'organe compétent.

Tout adhérent s’engage par ailleurs à ne pas entrer **en conflit d’intérêt** avec le porteur de projet : **notamment**, s’il constate être en situation de concurrence, directe ou indirecte, avec les activités d’un porteur de projet, il s’engage à s’écarter du projet. S’il souhaite néanmoins s’impliquer dans le projet, il devra révéler cette situation au président du CA et au porteur de projet : celui-ci décidera s’il autorise l’adhérent à participer à l’instruction et au tour de table proposé.

### Engagement des business angels

Chaque business angel s’engage à respecter deux des trois critères suivants :

* Investir sur ses fonds propres au moins 10 000 € par an dans des entreprises à potentiel et accompagner leur(s) dirigeant(s) et assurer intégralement le risque de l’actionnaire
* Apporter bénévolement au porteur de projet son expérience, son expertise et ses relations ;
* Instruire au moins un dossier chaque année

D’autre part je m’engage à apporter mon expertise sur tous les thèmes de la gouvernance de l’association.

Dans la relation qu’il noue avec le chef d’entreprise, il prend les engagements suivants :

* Respecter la légitimité du chef d'entreprise en tant qu'actionnaire premier et majoritaire.
* Respecter les conditions figurant dans le pacte d'actionnaires ainsi que les échéances de versement de fonds préalablement définies entre le porteur de projet et le(s) business angel(s).
* Assumer pleinement sa mission d'accompagnement et de conseil, en réponse aux attentes exprimées et communément acceptées sans toutefois s’immiscer dans la stratégie et la gestion opérationnelle de l’entreprise.
* Assumer ses prises de risque et, en cas de difficulté, ne pas mettre en cause la responsabilité juridique du porteur de projet, sauf en cas de non-respect du pacte d'actionnaire ou d'infraction aux dispositions légales et réglementaires.
* Justifier, à la demande du Conseil d'Administration, de la licéité de l'origine des fonds.
* Etre transparent dans les relations qu’il entretient avec le porteur de projet et ses co-actionnaires, **notamment** s’il établit à titre exceptionnel entre lui-même et un porteur de projet une relation commerciale, la nature de cette relation devra alors être portée, par écrit, à la connaissance du Président du Conseil d’administration de ABAB et des autres Business Angels associés ou actionnaires au coté du porteur de projet. Les associés ainsi que le Conseil d’administration décideront de la suite à donner à cette relation commerciale. En aucun cas le membre ne peut entrer en relation commerciale directe avec une participation de l’association. S’il souhaite rentrer en relation commerciale, sa démission sera automatique.

### Engagement des porteurs de projet

Les porteurs de projet s'engagent à :

- Présenter un projet sincère comportant nécessairement un plan de développement.

* Identifier les types de concours financiers et non financiers nécessaires à l'aboutissement de leur projet.
* Accepter la mission d'accompagnement communément acceptée des business angels, qui pourra être précisée dans le pacte d'actionnaire.

### decharge

L’Association ne garantit pas l'authenticité et la pertinence des informations fournies par les porteurs de projet et les investisseurs.

### pacte d'actionnaire

Le (ou les) Business Angel(s) ainsi que le (ou les) porteur(s) de projet s'engagent à contracter obligatoirement un pacte d'actionnaires. Ce pacte, entre autres dispositions usuelles, comportera les clauses suivantes :

* Le respect de la légitimité du dirigeant de l'entreprise,
* L'obligation de transparence de celui-ci vis-à-vis de l'investisseur,
* Les engagements d'information continue et réciproque et les conditions de reporting,
* Le pourcentage maximal de détention du capital par le Business Angel,
* Les clauses d'arbitrage afférents au règlement des éventuels différends,
* Les modalités de sortie.

**sanction**

En cas de non-respect de l'une des clauses de ladite charte, le Conseil d'Administration pourra prononcer la radiation de l'adhérent concerné. Il en informera alors les autres adhérents de l'Association sans être tenu de préciser les motifs de la décision.

**Acceptation de la charte**

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et l'accepter sans restriction.

Fait à ……………………….. ;, le

Nom et signature